

PARTAGEONS *nos conseils municipaux*

Chère adhérent, chères habitantes, chers habitants,

Dans une démarche de transparence et de partage de la vie démocratique de notre commune, le Conseil d'Administration de l'association, vous propose un résumé simple et factuel des décisions prises ainsi que les positions de nos élus de l'opposition lors du **Conseil Municipal du 19 mai 2026**.

VIE LOCALE & DÉCISIONS DU MAIRE

Le Maire a informé le Conseil de deux décisions prises dans le cadre de ses compétences :

- **Kiosque à Pizza** : Signature d'une convention avec la société SFT pour l'installation d'un kiosque sur la commune.
- **Vie administrative** : Attribution d'une concession funéraire.

BUDGET, ADMINISTRATION & FONCTIONNEMENT

Ajustement réglementaire - Adopté :

Suite à un retour de la préfecture, la délibération concernant les délégations du Maire a été modifiée. Sa capacité à statuer de manière autonome sur les recettes a été ciblée sur les seules créances irrécouvrables inférieures à 200 €. Le reste du cadre réglementaire est validé.

Règlement financier - Adopté :

Un nouveau règlement a été voté afin de définir clairement le cadre des dépenses pluriannuelles de la commune pour ce nouveau mandat.

Énergie (ELEC 2028) - Adopté :

Approbation d'une convention avec la centrale d'achat UGAP jusqu'en décembre 2030. Cette démarche vise à sécuriser et stabiliser les tarifs d'électricité pour les bâtiments communaux.

Commission des impôts - Adopté :

La commune a proposé une liste de 32 administrés pour la commission de recensement des logements, parmi lesquels l'administration fiscale en retiendra 16.

BUDGET DÉDIÉ À LA FORMATION DES ÉLUS

Le Conseil devait se prononcer sur **l'enveloppe budgétaire allouée à la formation des élus** (la loi imposant d'y consacrer entre 2 % et 20 % du montant des indemnités).

- La délibération : La majorité a proposé de **fixer ce budget au minimum légal de 2 %** (soit 2 415 € par an pour l'ensemble du Conseil municipal).

Nos élus ont exprimé le **souhait d'une ambition plus forte en matière de formation**, les sujets locaux (urbanisme, budgets) devenant de plus en plus complexes.

Face à un budget qu'ils juges trop restreint pour permettre une montée en compétences optimale de tous les élus, **le groupe a choisi de s'abstenir (6 abstentions)**.

TIRAGE AU SORT DU JURY D'ASSISES POUR L'ANNÉE 2027

Tirage effectué à partir de la liste électorale (9 noms transmis au tribunal, 3 retenus au final par le Tribunal). Les habitants tirés au sort recevront un courrier de la commune.

LES QUESTIONS DE VOTRE GROUPE D'OPPOSITION

Les élus ont profité des questions diverses pour interroger la municipalité sur trois dossiers du quotidien :

1. **Ressources humaines en mairie** : Le poste de responsable des finances est actuellement vacant. Pour faciliter le recrutement, l'offre passe de 60% à 80% de temps de travail. En attendant, un **remplacement temporaire est assuré via le Centre de Gestion (CDG 69)**. La mairie étudie également des pistes de mutualisation avec la CCVL.
2. **Organigramme des services** : À leurs demande, le Maire s'est engagé à leurs transmettre l'organigramme nominatif et à jour des services municipaux, un outil nécessaire pour bien comprendre l'organisation interne.
3. **Panneaux d'affichage dans les hameaux** : Constatant le mauvais état de certains panneaux, les élus ont demandé les utilisations prévu par la majorité. La municipalité va **lancer un inventaire** mais indique privilégier aujourd'hui la communication numérique. De notre côté, **ils restons attachés au maintien d'une information de proximité** de qualité dans les hameaux, et suivons de près l'**idée de développer à terme de l'affichage dynamique**, comme annoncé par l'un des conseillers municipaux.

PROCHAINE ÉCHÉANCE

5 juin 2026 : Prochain Conseil municipal

Ordre du jour : Élection des grands électeurs pour les élections sénatoriales).

Vos élus de l'opposition restent à votre entière disposition pour échanger sur l'ensemble de ces points.